

# Conditions Générales de Vente, IZIPARK NANTES

La société IZIPARK Nantes (ci-après « IZIPARK ») propose un service de réservation de places de parking et de transport en navette (ci-après le « Service »), exclusivement accessible via le site internet [www.izipark-nantes.fr](http://www.izipark-nantes.fr) (ou via téléphone de 9h00 à 17h00 du lundi au samedi).

Les présentes Conditions Générales de Ventes (ci-après « CGV ») s'appliquent à toutes les réservations de Service (ci-après la «Réservation») effectuées par le client, personne physique, professionnel ou consommateur, majeur et ayant la capacité de contracter (ci-après le « Client »), auprès d'IZIPARK.

Toute Réservation effectuée par le Client implique son adhésion entière et sans réserve aux CGV. Aucune condition particulière - conditions d'achat du Client, stipulation imprimée sur sa Réservation ou sa correspondance - ne peut, sauf acceptation formelle, préalable et écrite d'IZIPARK, prévaloir sur les présentes CGV.

## **Article 1- Service**

IZIPARK propose un service de stationnement de véhicules automobiles dans un parc clos sécurisé en extérieur et/ou couvert avec transferts gratuits vers l'aéroport de Nantes Atlantique et retours 7j/7 et 24/24 sur réservation. Le parc est entièrement clôturé et un système de vidéosurveillance est actif 24h/24 et 7j/7 avec enregistrement et stockage des images.

Le Service est proposé à tout Client. Le véhicule est stationné, au choix, et sous réserve des places disponibles lors de la réservation, en parc extérieur ou couvert.

## **Article 2 – Horaires pour le dépôt et la reprise de véhicules**

IZIPARK est ouvert 7 jours/7 et 24/24 sur réservation pour les dépôts et/ou récupérations de véhicules.

## **Article 3 – Modalités de dépôt et de reprise des véhicules**

Pour le dépôt des véhicules, une heure d'arrivée approximative sera demandée et devra être communiquée par le client lors de la réservation.

Le temps de transfert avec notre navette est d'environ 2 minutes, le service d'IZIPARK commence à l'heure que le client à indiquer en début de stationnement.

L'attention du Client est attirée sur le fait qu'il lui est recommandé de prévoir, conformément aux indications habituelles des compagnies aériennes et/ou agences de voyages, d'arriver à l'aéroport 2 heures avant l'horaire du début d'embarquement pour les vols internationaux.

Au plus tard lors du dépôt de son véhicule, le Client est tenu de communiquer le n° de vol retour et l'heure d'arrivée prévue à l'aéroport.

A son retour, après avoir récupéré ses bagages et passé le service des Douanes, le Client doit prévenir IZIPARK de son arrivée par téléphone au n° indiqué sur la fiche remise lors du dépôt du véhicule.

Le rendez-vous pour la récupération des passagers à l'aéroport est en principe fixé au

parking « dépose minute » de l'Aéroport de Nantes Atlantique.

IZIPARK décline toute responsabilité en cas de retard ou attente. Le Client est tenu de respecter les horaires qui lui auront été donnés et assume toutes les conséquences d'un retard, IZIPARK se réservant la possibilité d'une annulation de la réservation pour non présentation au-delà d'une heure de retard.

#### **Article 4 – Objets/effets personnels oubliés dans la navette**

Tout Client ayant oublié un objet ou effet personnel dans l'une des navettes IZIPARK, et qui sera retrouvé par le personnel IZIPARK, pourra demander à ce qu'il lui soit renvoyé par voie postale. Le coût du colis et de l'affranchissement seront à la charge du Client, et feront l'objet d'une facture.

#### **Article 5 – Services annexes**

Tout service annexe commandé par le Client sera dû et payable au moment de la réservation. Aucun remboursement ou avoir ne sera effectué par IZIPARK.

#### **Article 6 - Réservation**

6.1. La réservation peut s'effectuer en ligne via le site internet d'IZIPARK Nantes, par un autre module de réservation en ligne, ou par téléphone. Le Client pourra effectuer sa Réservation au plus tard la veille du dépôt de son véhicule, jusqu'à 18h00. La Réservation passée par le Client ne sera considérée comme étant ferme et définitive que lorsque les étapes suivantes auront été cumulativement et successivement respectées.

6.2. Pour effectuer une Réservation en ligne, le Client devra commencer par renseigner les dates de son arrivée et de départ au parking d'IZIPARK Nantes. Le client pourra poursuivre sa commande uniquement si la base de données d'IZIPARK donne accès à l'étape suivante, ce qui impliquera la disponibilité de place de parking sur ces mêmes dates.

6.3. La Réservation ne pourra être validée que si les champs obligatoires sont renseignés.

6.4. L'adresse électronique fournie par le Client sera celle utilisée par IZIPARK pour communiquer avec lui. Le Client devra informer IZIPARK de tout changement d'adresse électronique et devra s'assurer du bon fonctionnement de cette adresse électronique. A défaut d'information ou de notification contraire, l'adresse électronique du Client est considérée comme valable et tout mail adressé par IZIPARK sur cette adresse électronique sera considéré comme ayant été reçu par le Client.

6.5. Le Client garantit la véracité et l'exactitude des informations fournies à IZIPARK Nantes. Une utilisation du Site Internet frauduleuse ou qui contreviendrait aux CGV pourra entraîner le refus par IZIPARK, à tout moment, de l'accès au Service proposé, quand bien même IZIPARK aurait confirmé la Réservation, sans préjudice de toute poursuite offerte à IZIPARK devant les juridictions compétentes.

6.6.. Confirmation de la Réservation par IZIPARK. Une fois la Commande ferme réceptionnée par IZIPARK, le Client procède au règlement de sa Commande dans les conditions définies à l'article 7 ci-après; la Réservation sera alors définitivement confirmée dès lors que le client reçoit par courrier électronique, une confirmation de Commande avec le récapitulatif des jours réservés et des date, heure et lieu du rendez-vous.

6.7. Toute demande de modification de la Réservation après confirmation de la

Réservation par IZIPARK est soumise à l'accord préalable, express et écrit d'IZIPARK.

### **Article 7 – Tarifs et modes de règlement**

#### 7-1 : Tarifs

Les tarifs forfaitaires sont calculés automatiquement en fonction des dates de réservation qui figurent sur le site « [www.izipark-nantes.fr](http://www.izipark-nantes.fr) ». La durée du gardiennage et des transferts est calculée par période de 24 heures, à partir de l'heure de rendez-vous au parking le jour du départ. Chaque nouvelle journée entamée est due même en cas de retard du vol de retour du client pour un cas de force majeure.

#### 7-2 : Règlement

Le règlement est effectué directement à la réservation par paiement sécurisé en carte bancaire pour une réservation effectuée sur le site internet ou par chèque ou carte bancaire pour toute réservation téléphonique, et ce, avant le dépôt du véhicule.

IZIPARK se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment ; seront applicables les tarifs en vigueur lors de la réservation.

### **Article 8 – Responsabilités**

Le véhicule confié pris en charge par IZIPARK est assuré pendant son stationnement par la compagnie d'assurance du Client. Si le client le demande, un état des lieux du véhicule est établi lors du dépôt du véhicule et impérativement contresigné par le Client. Le kilométrage du véhicule y sera mentionné. Les clés du véhicule seront entreposées dans une salle forte.

En cas de refus du Client de contresigner cet état des lieux IZIPARK décline toute responsabilité en cas de réclamation ultérieure.

IZIPARK s'engage à prendre en charge les éventuels dégâts occasionnés sur la carrosserie du véhicule du Client durant son stationnement sur le parking IZIPARK, à condition que l'état des lieux descriptif ait été accepté par le Client à la prise en charge du véhicule, que le dégât soit constaté par un membre du personnel d'IZIPARK et qu'il soit fait un état descriptif contradictoire et ce, avant que le Client ne quitte l'aire de stationnement.

IZIPARK décline toute responsabilité en cas de sinistre lié à des événements de guerre civile ou étrangère ou dû à des conditions atmosphériques comme tempête, grêle, incendie, dégâts des eaux et tous autres dégâts liés à des causes naturelles exceptionnelles ou non.

IZIPARK décline toute responsabilité des éventuels dégâts occasionnés par l'intrusion non maîtrisable d'animaux du type volatiles, chats,...

IZIPARK décline toute responsabilité en cas de panne du véhicule quelle qu'elle soit de même pour ce qui concerne les bris de glace hors agression ou vandalisme.

IZIPARK décline toute responsabilité relative aux bagages et effets personnels qui demeureront dans les véhicules laissés en garde et/ou lors des transferts (aller et retour).

### **Article 9 – Transfert des passagers**

Le service de navette est compris dans la prestation. Le Client sera pris en charge par la navette. Une réservation inclue au maximum 8 personnes y compris le Client ainsi que 2 bagages maximum par personne.

IZIPARK se réserve le droit d'exclure tout passager dont le comportement peut causer un trouble au reste du groupe ou de nature à créer un danger pour la sécurité des autres

: agressivité, non-respect des autres passagers etc.

La consommation d'alcool, de cigarettes et de tout produit prohibé est strictement interdite dans l'enceinte d' IZIPARK et dans les véhicules de transfert.

#### **Article 10 – Annulation de réservation**

Lors de la réservation sur le site internet [www.izipark-nantes.fr](http://www.izipark-nantes.fr), plusieurs options sont proposées au client dont une assurance annulation. Un remboursement intégral sera effectué pour tout Client ayant souscrit à cette assurance, sur simple demande de celui-ci par e-mail ou téléphone auprès de nos services, au minimum 1 heure avant l'heure d'arrivée prévue sur notre parking (quel que soit l'évènement ayant remis en cause son voyage).

En cas de non acceptation de cette assurance, aucun remboursement ni avoir ne sera effectué, quelle que soit la situation prétextée.

En cas de réservation par téléphone, la démarche est identique. Le Client se voit proposer l'assurance annulation qu'il acceptera ou non.

En cas de retour de voyage anticipé du Client, que le Client ait souscrit ou non à l'assurance annulation, aucun remboursement partiel ne sera effectué.

Pour toute réservation via une centrale de réservation (quelle qu'elle soit), aucun remboursement ni avoir ne sera effectué.

#### **Article 11 – Réclamations**

Seules les réclamations formulées avant d'avoir quitté la zone IZIPARK prises en compte feront l'objet d'intervention de nos experts.

#### **Article 12 – Données personnelles**

La collecte de données personnelles par la société IZIPARK se fait en respect des dispositions de la loi informatique et liberté de 1978. Le Client consent à ce que ces informations soient utilisées par IZIPARK dans le cadre de son activité afin de constituer un fichier Clients. Sauf autorisation expresse de l'intéressé lors de la réservation, IZIPARK s'engage à ne pas transmettre ces informations.

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance de toutes caractéristiques et modalités des prestations offertes par IZIPARK et consignées dans le document ci-dessus.

La confirmation de toute réservation entraîne, de la part du Client, son acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente.

En cas de contestation, seul le tribunal de Nantes sera habilité à statuer.

#### **Article 13 – Droit applicable – Attribution de Juridiction**

Les présentes CGV sont régies par la loi française.

Dans toutes les hypothèses où le client n'est pas un consommateur, tout litige ou différend pouvant survenir, à l'occasion de la formation, interprétation, inexécution ou la cessation des CGV, et ce même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs, sera soumis à la compétence exclusive des juridictions du ressort de la cour d'appel de Nantes.